



Fondation Rurale
de Wallonie



Opération de Développement Rural - Dalhem

Compte rendu de la séance d'information-consultation villageoise de Saint André, le 14 décembre 2023

Présents :

Nombre d'habitants : 16 citoyens

- Pour le Collège communal : Arnaud DEWEZ, Bourgmestre (introduction), Michel VONCKEN et Daniela CREMA-WAGMANS ;
- Pour l'Administration communale : Jocelyne LEBEAU (directrice générale) et Virginie KEVERS (CATU) ;
- Pour le bureau SEN5 : Maud Blaffart, auteur de PCDR ;
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Sarah MAQUET et Vincent LEGRAND, agents de développement.

La présentation utilisée en réunion ainsi que la retranscription des feuilles individuelles peuvent être consultées via le lien suivant : <https://www.pcdr-dalhem.info/>

1. Accueil des participants

Monsieur Arnaud DEWEZ, Bourgmestre, remercie les participants d'être présents à cette info-consultation et se réjouit de les voir venir s'exprimer sur l'avenir de leur commune. L'Opération de Développement Rural permettra d'entendre les besoins et souhaits de citoyens, ainsi que de réfléchir ensemble aux projets à mener. Il insiste sur le fait que cette réflexion dépasse le cadre des prochaines élections communales, prévues en 2024, et qu'il s'agit là d'un processus engagé pour plusieurs années. Il précise également que la commune a décidé de faire une opération de développement rural (ODR), mais qu'elle n'est nullement contrainte à le faire. C'est sur base spontanée que les communes présentent leurs candidatures au ministre du développement rural. Mr Dewez insiste également sur le fait que la participation des citoyens à l'ODR aura un réel impact sur le contenu du futur programme Communal de Développement Rural (PCDR).

2. Déroulement de la soirée

Vincent LEGRAND de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée.

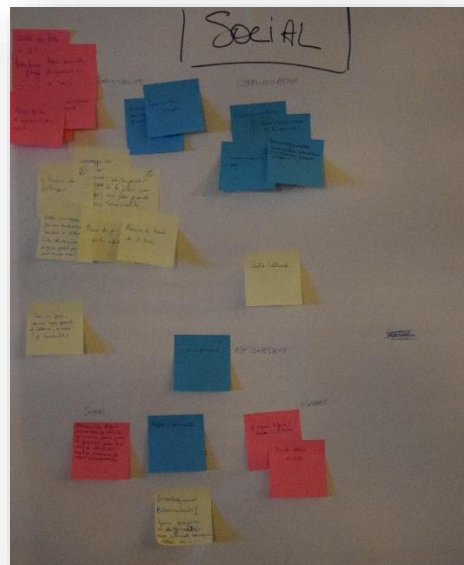
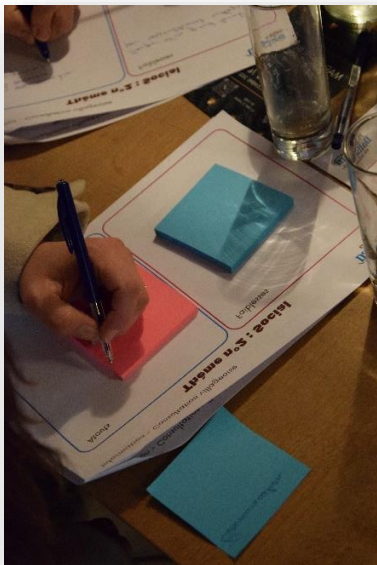
Les objectifs sont :

- D'informer les citoyens sur ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) et ce qu'elle peut apporter de concret à la dynamique communale ;
- De présenter la « carte d'identité » de la commune divisée en trois thématiques : territoire, population et économie. La présentation de ces thématiques est assurée par le bureau d'études SEN5 ;
- De consulter les personnes présentes :



- Pour chacune des thématiques, il leur est demandé de lister les atouts, les faiblesses et leurs propositions (de solutions, d'améliorations, de projets) sur une feuille A4.
- Sur des post-it de couleurs différentes, il leur est demandé d'inscrire, par thématique, un atout, une faiblesse et la proposition qui leur paraissent les plus pertinents (1 idée par post-it).

3. Mise en commun et élaboration d'un diagnostic partagé



Après la présentation de chaque thématique, les citoyens sont invités à remplir leurs feuilles et à choisir les propos principaux à indiquer sur les post-it. Les agents de développement regroupent les post-it par thèmes sur des posters prévus à cet effet.

Les taches de couleur permettent de visualiser aisément les préoccupations les plus importantes des habitants du village. Les agents de développement en font la synthèse en public et s'assurent que leur lecture correspond bien au ressenti des participants.

Cette synthèse peut être découverte ci-dessous, tandis que la retranscription des feuilles individuelles fait l'objet d'un document à part joint au compte rendu. Tous les propos y ont été retranscrits, il se peut donc qu'une idée et son contraire s'y retrouvent.

Le nombre de fois qu'une idée a été émise par les participants est inscrit entre parenthèses, dans le cas contraire, l'idée n'a été formulée que par un participant.

EN MATIÈRE DE TERRITOIRE :

Cadre de vie

D'une manière générale et très partagée, la qualité du cadre de vie est mise en avant. La grandeur des espaces verts et boisés (3) un territoire peu densifié (2) et sans zone industrielle confèrent un caractère « rural » (2) et convivial (3) au village. Une commune fleurie et un Patrimoine d'exception agrémentent un paysage apprécié. La crainte d'une urbanisation continue est exprimée (2)

Une personne exprime le problème des déjections canines.

Propositions :

- Surveiller les dépôts sauvages (cigarettes, ordures, ...) et sanctionner au besoin ;
- Améliorer et étendre l'égouttage.

Biodiversité

L'absence de mesure pour préserver la faune et flore sauvage est exprimée.

Propositions :

- Monitorer le développement de la faune, la protéger et surveiller la chasse sauvage ;
- Aménager des zones de préservation et de mise en valeur de la biodiversité (2)
- Aménagements bucoliques des entrées du village.

Mobilité

Des problèmes de sécurité routière sont exprimés : danger et vitesse (4) sur les grandes routes. D'autant plus qu'il n'y a pas d'accotement ni de zone de stationnement le long de la N627.

L'obligation de prendre la voiture est réelle à Dalhem vu le peu de transport en commun adéquat à St André (4).

En ce qui concerne la mobilité de loisirs, les balades et sentiers balisés sont de qualité et appréciés (3).

Propositions :

- Sécurisation de la route régionale (piste cyclable, signalisation, casse vitesse, radar, feux...) (3) ;
- Révision du code de la route pour tous les citoyens (Piétons, cyclo, auto, ...) ;
- Aménagement d'une piste cyclable entre Julémont et Berneau.

EN MATIÈRE DE POPULATION/SOCIAL :

Convivialité

S'il est évoqué le dynamisme des villages et la possibilité d'activités pour toutes les générations, Il est aussi exprimé un manque important d'infrastructures de rassemblement tant extérieures (3) qu'intérieures (4). Celles-ci permettraient des rassemblements villageois, des enfants ou pour toute autre activité.

Propositions :

- Aménagement de la place pour plus de convivialité ;
- Aménagement d'un terrain de pétanque (2) ;
- Aménagement de la place au profit des enfants (plaine de jeux) (2) ;
- Création d'un espace ouvert mais couvert à St André avec bar pour les adultes ;
- Rénovation du local à St André ;
- Création d'un parc Canin arboré, grand et clôturé (cfr Maastricht).

Enseignement, Culture et Communication

L'enseignement sur l'entité est applaudi. La Communication de la Commune est saluée (4) avec une demande de poursuivre une communication écrite en version « papier ».

Propositions :

- Création d'un Centre culturel reconnu
- Accompagnement des personnes en difficulté avec la fracture numérique (démarches administratives, bancaires, ...)

Petite enfance et seniors

Si les repas à domicile sont appréciés, Un manque d'infrastructure pour senior est à déplorer ainsi qu'un manque de places pour la petite enfance (2).

EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE :

Agriculture et producteurs locaux

La diminution des petites exploitations agricoles (2) ainsi que le manque de repreneurs sont pointées comme négatifs. Ce constat est contrebalancé par l'existence de ventre en circuit court (3).

Commerce :

Il existe encore un réseau de commerces de proximité (2) par contre l'absence d'un marché local est déplorée (2).

Propositions :

- Création d'un Marché local (4) ;
- Location de surfaces commerciales communales
- Invitation aux commerces ambulants

Tourisme :

Les balades balisées sont un bon support au développement du Tourisme. Un Tourisme lent (3) est apprécié. La Maison du Tourisme du Pays de Herve fait bien son travail de communication.

Economie :

Les habitants de St André sont satisfaits de l'indice de richesse élevé dans leur commune.

4. Mot de la fin

Pour terminer la soirée, Vincent LEGRAND, agent de développement de la FRW, revient sur les grandes étapes d'une ODR, avec notamment la suite du processus et la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Les personnes intéressées à s'inscrire à cette commission citoyenne peuvent compléter les formulaires disponibles sur place ou en ligne : <https://www.pcdr-dalhem.info/cldr.html>



Les comptes rendus des info-consultations de tous les villages et la retranscription des feuilles individuelles seront disponibles sur le site dédié à l'ODR de Dalhem (<https://www.pcdr-dalhem.info/>).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Vincent LEGRAND et Sarah MAQUET

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Vincent LEGRAND ou Sarah MAQUET (Fondation Rurale de Wallonie) au 080 / 29 11 25 et au 080 / 29 11 22 ou par courriel : v.legrand@frw.be et s.maquet@frw.be

ou Julia VOGTS (agent relais de l'Opération) par courriel





Retranscription complète de la consultation par écrit des feuilles individuelles – Saint André 14/12/2023

Les chiffres entre parenthèse correspondent au nombre de personnes ayant noté cette information

Thème n°1 : Territoire		
ATOUS	FAIBLESSES	PROPOSITIONS
Cadre de vie		
<ul style="list-style-type: none"> - Paysage intéressant - Très rural (peu dense) (4) - Peu bâti (2) - Commune fleurie - Calme – tranquillité - Commune verte (peu de zones industrielles) - 5% de zones artificialisées 	-	- Enterrer les fils électriques
Aménagement du territoire – urbanisme – logement		
<ul style="list-style-type: none"> - Haut pourcentage de rénovation du bâti - Villages séparés les uns des autres 	<ul style="list-style-type: none"> - Prix du bâti élevé - ¼ encore à bâtir à St André - Pas d'égout - Augmentation du nombre d'appartements 	-
Patrimoine		
<ul style="list-style-type: none"> - Bâti classé - Concentration des habitations autour de l'Eglise 	-	- Entrées fleuries du village
Eau - Inondation		
-	<ul style="list-style-type: none"> - Cours d'eau peu visibles - 	-



Retranscription complète de la consultation par écrit des feuilles individuelles – Saint André 14/12/2023

Les chiffres entre parenthèse correspondent au nombre de personnes ayant noté cette information

Environnement - Biodiversité– nature - paysage		
<ul style="list-style-type: none"> - Journée de l'arbre - Zones vertes et boisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de zone Natura 2000 - Rien pour préserver la faune (renards et chevreuils) - Peu de zones préservées en matière de biodiversité - Bâtiments agricoles visibles - Les bords de routes sont pollués par les cannettes et bouteilles en verre ainsi que par des sacs poubelles - Incivilités (crottes de chien) 	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation de la faune - Installation de caméras mobiles pour prendre en défaut les pollueurs - Faire des aménagements au profit de la biodiversité
Mobilité automobile - réseaux routiers - Stationnement		
<ul style="list-style-type: none"> - Présence de parkings 	<ul style="list-style-type: none"> - Routes régionales dangereuses (6) accotements non stabilisés - Vitesse dans le village (2) - Etat des voiries sur la place de l'Eglise, rue de la fontaine et chemin des crêtes 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les trottoirs - Faire ralentir la vitesse aux entrées de villages (centre de St André à 30 km/h) (2) - Contrôle de la vitesse - Aménagement de la grande route - Revoir le code de la route - Signalisation pour la protection des enfants
Transports en commun		
<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 bus le matin et 1 le soir (trop peu) (2) - Pas de bus entre aubin – Warsage et St André - Obligation de prendre la voiture - Pas assez de bus (vers les services administratifs) (3) - Arrêts de bus non sécurisés 	<ul style="list-style-type: none"> -



Retranscription complète de la consultation par écrit des feuilles individuelles – Saint André 14/12/2023

Les chiffres entre parenthèse correspondent au nombre de personnes ayant noté cette information

Mobilité douce -PMR		
- Beaucoup de balades possibles (4)	- Absence de trottoirs - Pas de piste cyclable entre st andré et Berneau + vers Dalhem - Peu de zones de mobilité douce	- Augmenter les possibilités de mobilité douce dans la Commune
Energie		
-	-	-

Thème n°2 : Social

ATOUTS	FAIBLESSES	PROPOSITIONS
Services, loisirs et monde associatif		
<ul style="list-style-type: none"> - Bonne communication de la commune (3) - Dynamisme des villages - Présence d'écoles dans la plupart des villages (2) - Activités qui rassemblent - Convivialité - Village festif - Présence d'un comité des fêtes (2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de lieu de convivialité à St André de type café - Pas de plaine de jeux - Absence d'une salle en bon état (2) - Manque d'activités pour les jeunes - Salle de fêtes peu fréquentée à St André - Pas de plaine de jeux pour les petits - Place du village non aménagée pour se rassembler entre villageois 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un espace extérieur pour les jeunes à St André (2) - Création d'un espace enfants et ados ouvert mais couvert sur la place de St André (2) - Ouverture d'un « bar » et espace services à St André pour rencontres entre villageois et dépanner style café citoyen (2) - Création d'un grand espace canin clôturé et arboré sur l'entité - Rénovation de la salle de St André



Retranscription complète de la consultation par écrit des feuilles individuelles – Saint André 14/12/2023

Les chiffres entre parenthèse correspondent au nombre de personnes ayant noté cette information

		- Aménagement de la place pour plus de convivialité (terrain de pétanque, jeux pour les petits)
Culture		
- Présence de boîtes à livres (2) - Activités participatives pour toutes les générations - Bonne information communale version papier	-	-
Sport		
-	- Pas de centre sportif (2)	- Création d'une espace multisport à St André
Jeunesse		
-	- Pas d'espace « ados » à St André - Peu de places en crèche	-
Senior		
- Repas à domicile - Transport adapté pour PMR	- Pas de maison de repos (2)	- Accompagnement administratif pour personnes âgées
Santé		
- Présence de pharmacies	-	-



Retranscription complète de la consultation par écrit des feuilles individuelles – Saint André 14/12/2023

Les chiffres entre parenthèse correspondent au nombre de personnes ayant noté cette information

Thème n°3 : Economie		
ATOUS	FAIBLESSES	PROPOSITIONS
Commerces et Horeca		
<ul style="list-style-type: none"> - Commerces diversifiés de proximité (2) - Horeca - Nuitées (?) 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de distributeurs de billets - Pas de marché local (3) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en évidence des commerçants locaux - Invitation de commerces ambulants - Création d'espaces commerciaux communaux à louer - Création d'un marché hebdomadaire (3)
Agriculture		
<ul style="list-style-type: none"> - Vente directe (3) 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du nombre d'exploitations agricoles (2) - De moins en moins de petits producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> -
Emploi		
<ul style="list-style-type: none"> - Communication - Indice de richesse élevé 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilité (obligé d'avoir une voiture) 	<ul style="list-style-type: none"> -
Tourisme		
<ul style="list-style-type: none"> - Présence de tourisme « vert » t'e/ou lent (5) - Bonne information par la maison du tourisme - Pays de Herve 	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> -